



Communiqué de presse 15/10/2021
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

Vaccination à Bruxelles : les mutualités encore plus mobilisées

Dans la lutte contre le Covid-19, la Commission communautaire commune (Cocom) s'est entourée de nombreux partenaires et acteurs de terrain afin de faciliter la vaccination. En Région de Bruxelles-Capitale, l'implication des mutualités, notamment dans le contact tracing ou l'accompagnement des publics à besoins spécifiques, est essentielle et permet à la campagne de vaccination d'être plus proche des Bruxellois.es.

Depuis cette semaine, de nouvelles antennes voient le jour dans certaines mutualités. En lien avec leurs missions de première ligne et d'accompagnement de leurs membres, les mutualités bruxelloises¹ apportent désormais une contribution supplémentaire sur 3 axes : l'ouverture d'antennes de vaccination, l'engagement d'agents de prévention supplémentaires aux missions élargies et la sensibilisation dans les écoles.

Antennes de vaccination

Trois nouvelles antennes de vaccination ouvrent dans des agences mutualistes bruxelloises, en bonne intelligence avec les communes et les Community Health Workers. Ces antennes sont accessibles à tout public sans prise de rendez-vous. A minima, un(e) médecin coordonnateur, un(e) infirmier/ère et un(e) agent administratif/ve les feront tourner.

La première antenne a ouvert ses portes le 11 octobre dans l'agence mutualiste Partenamut du Boulevard Anspach, 17, à Bruxelles-ville.

« Nous collaborons depuis plusieurs mois de manière très étroite avec les différentes mutualités. Je voudrais ici les remercier chaleureusement. Ouvrir de nouvelles antennes de vaccination au sein même des agences permet de rendre la vaccination encore plus accessible en vue de réduire les inégalités sociales de santé », affirme Alain Maron, Ministre bruxellois de la Santé.

Agents de prévention

Depuis le mois de mai, une quinzaine d'agents de prévention appellent proactivement par téléphone les Bruxellois.es de plus de 65 ans, isolé.es et bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM). Il s'agit d'informer, de répondre aux questions sur la vaccination, d'encourager les comportements préventifs face au Covid-19 et d'apporter un soutien en terme de services aux personnes aux besoins spécifiques. L'équipe vient d'être renforcée avec l'arrivée de 5 ETP supplémentaires afin d'entrer en contact avec un public plus jeune, les 35-44 ans.

Avec ce public spécifique, l'agent peut également aborder la question de la vaccination des enfants (12-15 ans) qui suscite aujourd'hui encore questions et inquiétudes parmi la population. Les adolescents nécessitent une autorisation parentale pour la vaccination.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat innovant mis en place entre diverses associations du secteur de la promotion de la santé, les administrations de la COCOF et de la Cocom, et bien-sûr les mutualités. Pour Inge Neven, responsable du dispositif Covid-19 de la Cocom : "La mobilisation des mutualités contribue à apporter de la proximité dans la campagne de vaccination bruxelloise". Les Bruxellois.es peuvent aussi se rendre dans un centre

¹ Alliance nationale des Mutualités Chrétiennes, Union nationale des Mutualités Neutres, Union nationale des Mutualités Socialistes, Union nationale des Mutualités Libérales, Union nationale des Mutualités Libres.

ou antenne de vaccination, chez leur médecin de famille, dans un bus devant leur porte, dans une gare, dans un CPAS, dans un hôpital ou encore dans une pharmacie.

Sensibilisation dans les écoles

Enfin, les mutualités ont été appelées en renfort pour mettre en place des actions de sensibilisation dans une quarantaine d'écoles bruxelloises sélectionnées par le Ministère de l'Éducation. Grâce à leur intervention, le nombre d'actions de sensibilisation a pu être doublée par rapport au programme prévu initialement par la Ministre de l'Éducation Caroline Désir.

Un duo composé, d'une part, d'un animateur issu du secteur des organisations de jeunesse ou d'un agent de prévention et, d'autre part, d'un expert (para)médical assurent ces animations dans des classes de 4, 5, 6 et 7^e secondaire. L'objectif est de fournir des informations objectives et pertinentes permettant aux élèves, aux enseignants et aux parents de faire un choix en juste connaissance de cause. L'animation proposée par les équipes des mutuelles et Organisations de Jeunesse s'inscrit donc dans cette démarche de permettre à l'élève de se positionner, en citoyen responsable, actif, critique et solidaire, sur la vaccination et sur l'opportunité de se faire vacciner.

Cette démarche doit ensuite permettre à ces derniers (âgés de 16 ans et plus) de faire un choix éclairé quant à l'invitation à se faire vacciner : soit au sein de leur école (par l'intermédiaire des équipes PSE -Services de Promotion de la santé à l'école-), soit en se rendant directement dans une antenne de vaccination.

Avec ces nouvelles actions de proximité, et grâce à la présence de personnes formées pour répondre aux interrogations et pour lever les éventuels derniers doutes, la Cocom et les mutualités espèrent que les Bruxellois.es se sentent en confiance. Chaque vaccination compte pour augmenter la couverture vaccinale, limiter la pression sur les hôpitaux et, surtout pour protéger chaque personne contre les formes graves du virus, y compris les jeunes qui se prémunissent ainsi du Covid-long.

La vaccination complète et le respect des gestes barrière restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur notre [page Facebook](#), notre [compte Twitter](#) et notre [compte Instagram](#).